

Vietnam - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Haussse des cas de

AGENCE

renforcée est recommandée à l'étranger
Compte tenu du relèvement, sur

Date de mise en ligne le :

l'étranger

Urgence Attente –

AGENCE

Ne pas avoir réalisé cette démarche

Les voyageurs obtiennent un QR

portail officiel vietnamien de l'im

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 30 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance

VIETNAM



Dernière actualisation le 24/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'ensemble du territoire est en vigilance renforcée. Aucune région n'est déconseillée mais les zones frontalières du centre et du nord avec le Cambodge, le Laos et la Chine restent sensibles et sont l'objet d'une surveillance particulière des autorités vietnamiennes.

Risques encourus et recommandations associées

Risques liés aux transports terrestres

L'état des transports et des infrastructures est inégal sur l'ensemble du territoire, mais en nette amélioration. La circulation dans les centres urbains est dense et dangereuse, notamment à cause du non-respect du code de la route. Ces conditions génèrent un risque d'accidents individuels et collectifs (déplacements en deux-roues, en voiture ou en autobus) dans les villes mais aussi en dehors des zones urbanisées.

Il convient de faire preuve de grande vigilance sur les routes, de rouler à une allure modérée et de respecter les conseils de sécurité élémentaires. Le port du casque est obligatoire pour les deux roues. Les casques disponibles sur le marché local étant de qualité aléatoire, il est conseillé d'apporter un casque aux normes européennes si l'on a l'intention de se déplacer à motocyclette. Il est déconseillé de conduire la nuit.

Il convient d'être bien assuré en cas d'accident et, pour les deux roues, d'avoir un permis de conduire adapté à la cylindrée de son véhicule.

En cas d'accident grave, il est conseillé de se mettre sous la protection de la police (en composant le numéro gratuit 113) et de prendre contact avec l'ambassade de France à Hanoï (+84 24 39 44 57 00) ou le consulat général de France à Hô Chi Minh-Ville (+84 28 35 20 68 00).

Risques liés au transport maritime

Navigation dans la baie d'Halong

La sécurité de la navigation dans la baie d'Halong s'est améliorée, les autorités vietnamiennes procédant à des contrôles plus systématiques.

Il convient néanmoins de faire preuve de prudence et de discernement lors de la réservation de croisières dans la baie d'Halong, en se méfiant notamment des offres à prix très réduits.

Route maritime Hô Chi Minh-Ville - Vung Tau

De graves accidents ont pu survenir sur la route maritime reliant Hô Chi Minh-Ville à Vung Tau. Il est fortement conseillé d'avoir recours à des compagnies ayant pignon sur rue assurant cette liaison.

Piraterie maritime

La navigation de plaisance est déconseillée au large de certaines côtes du pays, en raison des risques liés à la piraterie maritime (le long de la côte occidentale du Vietnam, sur le Golfe de Thaïlande, notamment).

Des informations complémentaires sont disponibles sur ce site à la rubrique Piraterie maritime.

Risques naturels

Au Vietnam, la période des moussons comporte des risques d'inondation non négligeables pouvant entraîner des glissements de terrain et, par conséquent, des coupures momentanées des routes ou des voies ferrées. Ces pluies touchent en général, à partir de l'été, le bassin du fleuve rouge au nord et, jusqu'en novembre, les provinces du centre ainsi que le delta du Mékong au sud du pays. Durant cette période, il est

recommandé de bien s'informer auprès des voyageurs avant tout déplacement dans ces régions et d'éviter notamment l'abondance des cours d'eau en crue.

Le Vietnam est également exposé à des tempêtes tropicales parfois violentes durant la période automnale qui touchent en particulier – mais pas uniquement – les provinces au centre du pays. Il convient donc de se montrer vigilant et de rester informés. La consultation des liens suivants permet d'obtenir des informations sur les risques en la matière :

- Tropical Storm Risk (TSR)
- Weather Underground

Le risque sismique est modéré au Vietnam mais existe néanmoins, notamment dans les régions au sud de Danang (Kon Tum, Gia Lai, Quang Ngai et Quang Nam), dans les régions proches du massif himalayen et le long des lignes de faille (Fleuve rouge, Son La, Lai Chau, Dien Bien dans le Nord) ou suite aux répercussions de tremblements de terre plus importants dans les pays voisins.

Délinquance

Le niveau de criminalité de droit commun reste faible dans la plupart des régions. On observe toutefois une tendance au développement de la petite délinquance à Hanoï et de manière plus marquée à Hô Chi Minh-Ville ainsi que dans les régions touristiques (Sa Pa et Nha Trang notamment).

Cette délinquance ciblée vise les étrangers et plus précisément les touristes. Elle se traduit essentiellement par des vols à l'arraché (souvent effectués à moto), des vols par des pickpockets, voire des escroqueries.

Les conseils de prudence élémentaire doivent donc être suivis : il est préférable de laisser les passeports dans le coffre de l'hôtel et d'en faire une photocopie pour circuler, être vigilant quand on retire de l'argent aux distributeurs automatiques de billets dans les quartiers touristiques et prêter attention à ses effets personnels.

À Hô Chi Minh-Ville surtout, mais également à Hanoï, ces conseils de vigilance s'appliquent, particulièrement dans les rues touristiques des deux centres villes :

- à Hô Chi Minh-Ville : Dong Khoi, Nguyen Hue, Le Lai, Le Loi et quartier Pham Ngu Lao ;
- à Hanoï : quartier des 36 rues et du lac Hoan Kiem.

En cas de vol, il peut être difficile de se faire comprendre et d'obtenir l'enregistrement de sa plainte par le commissariat local compétent, celui-ci n'acceptant parfois de procéder qu'à l'enregistrement d'une déclaration de perte. Il est recommandé d'insister pour procéder à cette démarche. Une déclaration de vol est obligatoire pour obtenir la délivrance d'un laissez-passer ou d'un passeport d'urgence auprès de l'ambassade ou du consulat général.

Enfin, il est recommandé de choisir des hôtels, agences ou compagnies ayant pignon sur rue.

Arnaques aux logements réservés en ligne

La plus grande prudence est recommandée lors de la réservation d'un logement en ligne, en raison d'une recrudescence de réservations enregistrées pour des logements non existants, y compris parfois via des plateformes reconnues.

Jeux d'argent

Les jeux d'argent sont interdits et sévèrement punis, souvent par de longues peines de prison. Des escroqueries au jeu d'argent se sont développées à Hô Chi Minh-Ville. **Il est recommandé de refuser toute incitation à jouer à des jeux d'argent.**

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 30 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée

Visa

Depuis le 15 août 2023, les ressortissants français sont **dispensés de visa pour un séjour n'excédant pas 45 jours** (jours d'entrée et de sortie inclus), quels que soient le type de passeport et l'objet du séjour.

Pour bénéficier de cette exemption de visa, le passeport doit avoir une validité d'au moins six mois à la date d'entrée sur le territoire vietnamien.

Pour tout séjour d'une durée de plus de 45 jours un visa est obligatoire.

La demande de visa s'effectue via le site du portail national de l'immigration du Vietnam qui délivre **un e-visa pour les séjours d'une durée maximale de 90 jours avec entrées multiples.**

L'exemption de visa touristique (maximum de 45 jours, jours d'entrée et de sortie inclus), les e-visa (maximum de 90 jours, multiples entrées jour d'entrée et de sortie inclus), ainsi que de manière générale les visas touristiques **ne sont pas prorogables ou renouvelables sur place.** Ni l'**Ambassade de France à Hanoï** ni le **Consulat général à Ho Chi Minh Ville** n'ont la possibilité d'intervenir sur ces sujets qui relèvent de la compétence des autorités vietnamiennes.

Tout dépassement de la durée de l'exemption de visa expose à des sanctions et doit être régularisé avant la sortie du territoire auprès du service de l'immigration vietnamien.

Avertissement : en cas de perte de votre passeport, l'obtention d'un visa de sortie auprès des autorités vietnamiennes prend au minimum 5 jours ouvrés, et potentiellement plusieurs semaines en cas de dépassement du droit au séjour. Ni l'ambassade ni le consulat ne sont en mesure d'intervenir pour raccourcir ces délais.

Pour toute demande d'information sur les questions de visas ou les conditions d'entrée au Vietnam, il convient de prendre contact avec l'**Ambassade du Vietnam dans son pays de résidence** ou avec **les services de l'Immigration au Vietnam** : foreigners@immigration.gov.vn - +84 (0)24-3938-7320.

Réglementation douanière

L'importation de stupéfiants est formellement interdite.

Avertissement concernant les médicaments.

La législation vietnamienne est sévère en matière de transport de certains produits pharmaceutiques et il est conseillé aux voyageurs suivant un traitement médicamenteux de voyager systématiquement avec l'ordonnance nominative du médecin prescripteur et avec les doses nécessaires à la durée de leur séjour.

Santé

Date de mise à jour le : 30 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Il existe de nombreux produits contrefaits au Vietnam, certains étant potentiellement dangereux pour la santé humaine. Ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risques de contrefaçons, conditions de stockage douteuses). Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages les médicaments nécessaires, munis de l'ordonnance.

Il est déconseillé à toute personne nécessitant un traitement de substitution (méthadone, suboxone) de se rendre au Vietnam avec de tels produits, même munie d'une ordonnance, au risque de rencontrer de graves problèmes auprès des autorités aéroportuaires.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Encéphalite japonaise** : en fonction des conditions et de la durée du séjour.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Encéphalite japonaise

L'encéphalite japonaise est une infection virale grave principalement transmise à l'humain par la piqûre de moustiques infectés, qui se reproduisent dans les zones rurales, notamment les rizières. Les porcs et les oiseaux aquatiques servent de réservoirs naturels pour le virus.

Les symptômes de l'encéphalite japonaise apparaissent après une période d'incubation de 4 à 15 jours. La plupart des infections restent bénignes, se manifestant par une simple fièvre ou des céphalées. Dans environ 1 cas sur 250, les personnes touchées peuvent présenter une forte fièvre, une raideur de la nuque, une désorientation, un coma, des convulsions et une paralysie. La mortalité peut atteindre 30%. Beaucoup de survivants souffrent de séquelles neurologiques.

Il n'existe pas de traitement curatif. La prévention repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Des cas humains ont été recensés dans les provinces du nord du Vietnam.

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

À noter : le paludisme est en phase d'éradication dans les pays de la région du Mékong et il n'existe plus de transmission de paludisme en zone urbaine au Vietnam.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées

contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Alcool frelaté

L'alcool frelaté ou de contrefaçon désigne des imitations de boissons de marques connues et/ ou fabriquées artisanalement et qui contiennent des substances douteuses ou toxiques (méthanol, solvants, décapants, colorants industriels) à la place ou en complément de l'éthanol (alcool consommable). La consommation ce type de boissons peut entraîner des troubles variés (digestifs, neurologiques, cécité irréversible) pouvant entraîner un coma et le décès.

Il est conseillé de consommer uniquement des boissons alcoolisées provenant de circuits officiels (grandes enseignes), de vérifier les emballages (bouchon, étiquette) et de bannir l'alcool de fabrication artisanale ou d'origine douteuse (alcool à bas prix, circuit de vente inhabituel).

Pour plus d'informations, consulter le site d'Interpol.

Le Vietnam produit chaque année des millions de litres d'alcool qui échappent, exception faite de celui fabriqué par les grandes entreprises, à tout contrôle sanitaire. Cet alcool peut s'avérer hautement toxique en raison de la quantité excessive de méthanol contenue. De même, il est déconseillé d'acheter de l'alcool (vins, spiritueux, « productions locales ») dans les commerces de rue, et recommandé de préférer les grandes enseignes de distribution.

Très bon marché, l'alcool artisanal abonde surtout dans les provinces du Nord et celle de Hanoï, mais la vigilance s'impose également dans les autres régions, notamment touristiques, du Vietnam.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Grippe aviaire ou zoonotique

Le terme regroupe l'ensemble des infections de type grippal causées par différents virus influenza d'origine animale (oiseaux sauvages, volailles, porcs). La survenue de cas chez l'être humain est exceptionnelle. La transmission résulte soit d'un contact direct notamment avec les sécrétions

respiratoires et les matières fécales des animaux malades, soit de façon indirecte par l'exposition à des matières contaminées. Les symptômes sont similaires à ceux de la grippe saisonnière (fièvre, toux, courbatures...) mais peuvent se compliquer de difficultés respiratoires, de troubles digestifs, d'atteintes neurologiques, voire de décès.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

La grippe aviaire est présente au Vietnam et évolue par foyers épidémiques dans certaines provinces.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

La rage est endémique au Vietnam. La plus grande prudence est recommandée vis-à-vis des animaux errants sur l'ensemble du territoire vietnamien, villes incluses.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpents à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 30 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Conduite routière

Pour conduire au Vietnam, il est nécessaire d'avoir le permis de conduire international joint au permis français. Il faut également s'assurer d'avoir une assurance pour le véhicule. Des restrictions strictes s'appliquent au passage des frontières depuis ou vers les pays limitrophes (y compris pour les deux-roues immatriculés sur place).

Une législation stricte a été mise en place pour interdire la conduite après consommation d'alcool, et le seuil a été abaissé à 0 mg d'alcool/L. A moto, le port du casque est obligatoire.

En cas d'accident de la circulation routière, il est conseillé de se mettre sous la protection de la police (en composant le numéro gratuit 113) et de prendre contact avec l'ambassade de France à Hanoï (+84 24 39 44 57 00) ou le consulat général de France à Hô Chi Minh-Ville (+84 28 35 20 68 00).

Législation locale

Stupéfiants

La législation vietnamienne est l'une des plus sévères au monde face aux délits concernant le trafic de stupéfiants. De longues peines de prison sont appliquées pour la détention de drogue même en petites quantités et des condamnations à perpétuité et à la peine de mort sont fréquemment prononcées.

Prostitution

Le recours à la prostitution est puni par la législation vietnamienne.

Zones frontalières

L'accès à certaines zones proches de la frontière peut être restreint et soumis à autorisation.

Ces zones sont sensibles et font l'objet d'une surveillance particulière des autorités vietnamiennes.

Envois de colis par voie postale

Il est conseillé de se renseigner avant d'envoyer au Vietnam des colis postaux, les procédures douanières pouvant être très complexes notamment pour les médicaments.

Us et coutumes

Il est recommandé d'adopter une attitude respectueuse des usages locaux et de garder à l'esprit que les différences culturelles peuvent susciter une interprétation erronée de certains comportements.

Une tenue vestimentaire décente est de rigueur, le nudisme est proscrit y compris sur les plages. Il convient d'avoir les jambes et les épaules couvertes dans les temples et pagodes.

Le Têt

Le nouvel An lunaire (Têt Nguyen Dan) est, au Vietnam, la fête la plus importante de l'année. Il est célébré entre le 21 janvier et le 20 février, selon le calendrier lunaire et dure officiellement 4 jours. En pratique toutefois, le pays est « dormant » pendant environ 10 jours.

Ainsi, si l'on souhaite se rendre au Vietnam à cette période, il est impératif de prendre en compte, pour la préparation de son séjour, les informations suivantes :

- fermeture des administrations locales ;
- fonctionnement en service réduit des infrastructures de santé ;
- fermeture des établissements bancaires et agences de transfert de fonds ;
- absence de réapprovisionnement des distributeurs automatiques de billets ;
- difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires courantes ;
- fonctionnement à minima des services de transports en commun et des compagnies de taxis ;
- fermeture des musées.

Les services de l'ambassade de France à Hanoï et du consulat général de France à Hô Chi Minh-Ville sont également fermés pour tout ou partie du Têt vietnamien et seules les urgences peuvent être traitées.

Informations pratiques

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 30 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visas d'affaires

Les ressortissants français sont dispensés de visa pour un séjour n'excédant pas 45 jours (jours d'entrée et de sortie inclus).

Pour tout séjour d'une durée de plus de 45 jours un visa est obligatoire.

Le e-visa permet de demeurer jusqu'à 90 jours sur le territoire vietnamien, avec la possibilité d'entrées multiples.

Pour **favoriser les voyages d'affaires**, le gouvernement vietnamien a mis en place une catégorie de visas destinés aux hommes et femmes d'affaires (les investisseurs sont plus spécifiquement visés), dont la procédure diffère de celle des visas touristiques. Cette procédure relève des services de l'immigration (Ministère de la Sécurité publique).

Des **facilités et simplifications** sont prévues, également selon les cas : permis de travail non nécessaire pour les titulaires d'une licence d'investissement ; participation à l'actionnariat des entreprises favorisée ; réductions d'impôts ; achat de titres sans passer par les modalités et démarches administratives classiques.

Les **délais de délivrance** de ces visas varient de 10 jours à deux semaines.

Ces visas d'affaires sont soumis aux **conditions** suivantes :

- Avoir un **partenaire** au Vietnam (personne physique ou morale, vietnamienne ou étrangère).
- Présentation d'un **dossier complet** de l'entreprise ou de l'organisme de tutelle au Vietnam qui **cautionne** le demandeur du visa d'affaires avec ses certificats d'enregistrement authentifiés. L'entreprise devra avoir effectué les formalités auprès des autorités de l'immigration et avoir communiqué au demandeur une copie de la lettre d'autorisation d'entrée au Vietnam.
- Le passeport de l'intéressé doit avoir une **validité** d'au moins 6 mois.
- Les visas d'affaires sont délivrés pour des durées n'excédant pas 12 mois.
- **Permis de travail** (pour les travailleurs étrangers souhaitant avoir un visa d'une durée de plus de 3 mois) ; exemption de permis de travail pour les investisseurs, chefs des bureaux de projets, d'ONG, et avocats étrangers titulaires d'une licence d'exercice professionnel. Ces demandes peuvent être déposées auprès des départements du travail ou auprès des autorités de l'immigration du ministère de la sécurité publique pour les cas de demande de renouvellement de visa.

Réseaux de communication

Sur le plan technique, la **couverture 4G est largement accessible dans tout le pays**, avec une clé ou une carte SIM locale. L'accès Wifi est généralisé.

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Vietnam.

Contacts utiles

Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

Service Économique de Hanoï – Vietnam

Adresse : Ambassade de France au Vietnam - 57 Tran Hung Dao, Hanoï, Vietnam

Tél. : + 84 24 39 44 57 00

Télécopie : +84 24 39 44 58 47

Tél : +84 24 39 44 58 00

Contact : vn.ambafrance.org/nous-ecrire

Site internet

Business France

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française, Business France valorise et promeut l'attractivité de l'offre de la France, de ses entreprises et de ses territoires.

Business France - Vietnam

57 Tran Hung Dao

Hoan Kiem

Hanoï - Vietnam

Tel : +84 24 39 44 58 00

Courriel : vietnam@businessfrance.fr

CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils partagent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site internet : Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France.

CCI

Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) françaises à l'international sont des **associations indépendantes de droit local qui regroupent des entreprises françaises et étrangères**. Elles constituent un réseau mondial de relations et de contacts d'affaires de plus de 32 000 entreprises françaises et étrangères dans 83 pays.

Chambre de commerce et d'industrie française au Vietnam (CCIFV)

Adresse : CCIFV, 1st Floor, Le Square, 186 Nguyen Van Huong, District 2 Hô Chi Minh-Ville

CCI France-Vietnam Hanoï 59 Ham Long, Hoan Kiem, Ha Noi

Tél : +84 28 38 25 86 25

Courriel : ccifv.hcm@ccifv.org

Site Internet

AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français.**

28 Thanh Niên, District de Tây H?, Hanoï

Tél : 84 24 38 23 67 64

Fax : 84 24 38 23 63 96

Courriel : afdhanoi@afd.fr

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 30 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Numéros d'urgence

- **Police : 113**
- **Pompiers : 114**
- **Urgences médicales : 115**

Hanoï

- Hôpital Français

Adresse : Phuong Mai, Dong Da

N° d'urgence : +84 24 35 74 11 11

Tél. : +84 24 35 77 11 00

- SOS International Vietnam

Adresse : 51 Xuan Dieu, Tay Ho

Urgences : +84 24 39 34 05 55

Tél. : +84 24 39 34 06 66

Hô Chi Minh-Ville

- Hôpital franco-vietnamien

Adresse : 6, rue Nguyen Luang Bang, Phu My Hung, district 7

Tél : +84 28 5411 33 33 (Urgences 24h/24)

- Centre médical international (CMI - Fondation Alain Carpentier)

Adresse : 30, Pham Ngoc Thach D3 HCMV

Tél : +84 28 3827 23 67, +84 28 3827 23 66

- Clinique International SOS

Adresse : 65 Nguyen Du St., District 1

Tel : +84 28 3829 8424 / +84 28 3829 8520 (Urgences 24h/24)

Vung Tau

SOS International

Adresse : 1, Le Ngoc Han.

Tél : +84 64 3858 776

Danang

Family Medical Practice Da Nang

Adresse : 50-52 Nguyen Van Linh, Nam Duong Ward, Hai Chau District.

Tél : +84 511 3582 699

Fax : +84 511 3583 049

Annuaire des représentations vietnamiennes en France

[Voir la liste](#)

Ambassade de France au Vietnam

Publié le : 06 juin 2025 Mis à jour le : 06 janvier 2026

Coordonnées

57 Tran Hung Dao

Hanoi

HN

Viêt Nam

21.021295609663, 105.85089506074

+84 24 3944 57 00

+84 24 3944 57 00

(en cas d'urgence)

Liens utiles

[Ambassade de France au Vietnam](#)

Facebook 

X 

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Consulat général de France à Hô Chi Minh-Ville

Publié le : 06 juin 2025 Mis à jour le : 07 janvier 2026

Coordonnées

27 Nguyễn Thi Minh Khai

BP 307 Q.1

Ho Chi-Minh Ville

Viêt Nam

10.783582591998, 106.69872349817

+84 28 35 20 68 00

Liens utiles

[Consulat général de France à Hô Chi Minh-Ville](#)

Facebook 

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.